



Premier épandage de couvert végétal par drones en France

REFLET DU MONDE, entreprise spécialisée dans les drones, a réalisé un drone sur mesure à la demande d'**OVALIE INNOVATION**, filiale spécialisée dans la R&D des deux groupes coopératifs agricoles Vivadour et Maïsadour basés dans le Sud Ouest de la France, pour épandre des graines par drone au dessus d'une culture déjà en place, comme le maïs par exemple

Pour la première fois, une parcelle expérimentale a été ensemencée grâce à un drone de 12kg avec l'objectif de mettre en place une culture de type « couvert végétal hivernal » et ceci, avant la récolte de la culture principale.

Les avantages agronomiques sont nombreux. En effet, le couvert implanté :

- Maintien de l'humidité du sol,
- Diminue le développement des mauvaises herbes,
- Evite le lessivage de l'azote,
- Evite de tasser les sols avec le matériel utilisé pour la récolte du maïs
- Restitue des éléments minéraux pour la culture suivante,
- Protège l'érosion du sol pendant l'hiver
- Dynamise l'activité biologique du sol,
- Apporte des réponses aux nouvelles obligations réglementaires imposant l'implantation de couverts végétaux hivernaux

Pour cela, une espèce adaptée a été sélectionnée par un semencier spécialisé pour des semences qui doivent être épandues avant le dernier tour d'irrigation, celui-ci permettant au couvert de germer et de se développer en période estivale souvent aride.

Seul l'hélicoptère, le matériel embarqué sur des enjambeurs ou le drone permet ce type d'opération d'épandage avant récolte sans abimer la culture (vol très basse altitude en présence des lignes électriques, arbres, etc...). L'épandage par drone n'avait jamais été testé à ce jour.

Les essais ont eu lieu dans le Gers (Vivadour) au mois d'août et en Septembre dans les Landes (Maïsadour Semences) en présence des responsables agronomiques et techniciens avec un drone embarquant pour le moment 4kg de semences et faisant des rotations régulières pour recharger de nouvelles graines.

La suite du projet sera conditionnée par la pousse des graines, qui après un contrôle visuel sur le terrain, semblent déjà parfaitement en place. Ces essais sont donc très prometteurs et aboutiront certainement à la mise en place d'un drone plus gros et spécialisé dans ce type d'application. La réglementation Française sur les drones autorise, moyennant différentes démarches spécifiques, l'utilisation de drones de moins de 25kg pour ce type d'application hors zone urbaine.

Reflét du Monde est notamment la première en France à proposer, en plus des cursus classiques de télépilote de drone, une formation dédiée à l'agriculture de précision par drone.

Contacts:

Reflét du Monde

Lilian MAROLLEAU – Patrice ROSIER

06 52 49 62 18 Email: info@refletdumonde.com / Web: www.refletdumonde.com

Ovalie Innovation

Stéphane BALLAS – Thierry VERONESE

06 74 95 40 69 Email: stephane.ballas@ovalie-innovation.com / Web: <http://www.ovalie-innovation.com>